



Genève, le 31 janvier 2023

Concerne : Question au rectorat de El Shaddai Abebe, Julia Barbe, Elif Ceylan, Sophie Brandon, Eléonore Cunchant, Alessio Giarrizzo, Marine Girardin, Thomas Guibentif, Mathilde Matras, Stéphanie Girardclos et Tania San Jose, représentant-esdescorps étudiant et des collaborateur-trices de l'enseignement et de la recherche

Prénom et genre d'usage : inclusion et administration

QUESTION

L'Université de Genève se positionne de plus en plus en faveur de la diversité et l'inclusivité. Entre autres, le choix d'un prénom et genre d'usage sont à présent possibles pour les étudiant-es et collaborateur-trices, via un formulaire papier à remettre en ligne ou à l'administration respectivement (<https://memento.unige.ch/doc/0010>). En pratique, cela peut se révéler compliqué, surtout pour de nouveaux-elles arrivant-es, les interlocuteur-trices à qui adresser la demande n'étant pas toujours explicitement identifié-es. Cela paraît d'autant plus surprenant que les changements de prénom et de nom officiels peuvent se faire en ligne, via une interface dédiée ou le portail UNIGE. Au-delà du changement de genre, les changements de nom d'usage peuvent s'appliquer dans d'autres situations en lien avec l'inclusivité, par exemple dans le cas d'étudiant-es étranger-ères souhaitant se faire appeler comme il est d'usage dans leur pays¹

Ce point peut apparaître comme un détail administratif pour des personnes non concernées, mais force est de reconnaître qu'il s'agit de la façon dont notre institution s'adresse aux personnes et touche à leur identité. Dans une perspective d'amélioration continue, nous souhaitons donc adresser les questions suivantes au rectorat :

1. Le [formulaire d'inscription ORISIS](#) ne propose pas l'introduction des noms/genres d'usage et utilise les appels officiels tout au long du processus. Le neutre n'est d'ailleurs pas une option proposée, bien que l'interface soit ouverte à des étudiant-es étranger-ères dont le pays pourrait le reconnaître. **Est-il envisagé de proposer dès ce stade des champs pour ces informations ?** Il semblerait aussi possible, d'afficher d'emblée une prévisualisation de l'adresse mail pour éviter des ajustements ultérieurs. Plus généralement, ce formulaire d'inscription est relativement vétuste : s'agissant du premier contact de toute étudiant-e potentielle avec l'institution, une révision pourrait se justifier.
2. **Est-il envisagé de centraliser les procédures de changement de noms/genres d'usage sur le portail unige ?** Il y a déjà un bouton qui semble là précisément à cet effet, mais qui ne permet que de demander un changement de nom officiel.
3. **Plus généralement, quels processus d'amélioration continue / récolte de feedback existent-ils (sur ce sujet et d'autres) ?** Le rectorat a-t-il pu consulter des personnes concernées au moment de la mise-en-place ou de l'évaluation de ces procédures² ?

¹ Ceci renvoie à un exemple documenté d'un membre CCER qui a attendu plusieurs semaines la correction de son prénom, qui avait été enregistré avec une particule –comme si un professeur s'était vu prénommer «Prof» dans le système d'une université étrangère.

² À titre d'exemple, sur la page du portail *Mon Unige*, la tuile *Données de contact étudiant* affiche d'emblée le genre, prénom et noms officiels. Là encore, cela peut apparaître comme un détail administratif pour une

REPONSE

Contexte

Le Conseil fédéral estime dans un rapport publié fin 2022 que les conditions sociales nécessaires à l'instauration d'un troisième sexe ou à l'abandon de la mention du sexe dans le registre de l'état civil ne sont pas encore réunies. Le principe de la binarité restant encore profondément ancré dans la société suisse. Un débat social est nécessaire avant l'adoption d'un nouveau principe. Pourtant, il est également reconnu que la réglementation et les pratiques actuelles ne sont pas satisfaisantes.

La catégorisation utilisée par l'OFS est binaire. Définition: « Sexe : distinction entre les personnes selon leurs caractères biologiques ou selon un jugement du tribunal. On distingue le sexe masculin et le sexe féminin. La population définie par le sexe comprend : (1) les hommes : personnes du sexe masculin ; (2) les femmes : personnes du sexe féminin. »

L'UNIGE contribue au débat sur ces questions tout en mettant ses réglementations et pratiques à jour au fur à mesure afin de répondre aux évolutions des besoins de sa communauté. Et ce, en accord avec les principes et valeurs tels que définis dans sa charte d'éthique et de déontologie. Conscient-es de l'enjeu que représente le morcèlement des procédures, des différents formulaires à compléter et également des failles de traitement qui sont encore multiples, des solutions transversales sont développées actuellement.

En 2021, la *Directive nom, prénom et genre d'usage* fruit d'un long travail en interne a permis de faire un pas pour la prise en compte de besoins spécifiques exprimés par la communauté UNIGE. Les diplômes de l'UNIGE ont également été mis à jour en supprimant la mention Madame, Monsieur en 2023 dans la même ligne.

Ces modifications représentent pour certains et certaines des faits mineurs et parfois incompréhensibles alors qu'il s'agit pour d'autres d'une reconnaissance primordiale de leur identité et valeurs.

Actuellement à l'UNIGE, la refonte des plateformes en ligne pour les étudiant-es – SI ETU et pour les employé-es SI RH - sont en cours comme cela a été fait pour le secteur des achats et des finances. Les interfaces qui sont actuellement en phase de construction vont être différentes, elles seront plus modernes, plus intuitives à l'usage et aussi plus respectueuses des individus.

Il est vrai que pour les étudiant-es provenant des pays ou institution où une troisième option pour le genre est acquise devraient pouvoir à terme le notifier afin que les communications leur étant destinées soient adaptées, au même titre que les personnes étudiantes et employé-es ayant fait le choix de la non-binarité.

Question 1

*Le formulaire d'inscription ORISIS ne propose pas l'introduction des noms/genre d'usage et utilise les appels officiels tout au long du processus. Le neutre n'est d'ailleurs pas une option proposée, bien que l'interface soit ouverte à des étudiant-es étranger-ères dont le pays pourrait le reconnaître. **Est-il envisagé de proposer dès ce stade des champs pour ces informations ?** Il semblerait aussi possible, d'afficher d'emblée une prévisualisation de l'adresse mail pour éviter des ajustements ultérieurs. Plus généralement, ce formulaire d'inscription est relativement*

personne non concernée, mais ce rappel inutile peut être malvenu et provoquer un mal-être, sans que les personnes touchées ne puissent participer à un processus d'amélioration continue.

vétuste : s'agissant du premier contact de tout-e étudiant-e potentielle avec l'institution, une révision pourrait se justifier.

La plateforme d'inscription étudiante certes vétuste ORISIS disparaîtra en janvier 2024. La question du genre : féminin / masculin n'est posée qu'au moment de la création du compte (terme adapté suite à une demande, en 2022), ensuite lors des connexions suivantes seuls les identifiants sont requis.



Dans le cadre du SI-candidature à venir, la problématique a été envisagée. La question du prénom/nom/genre d'usage sera posée aux candidat-es après acceptation du dossier par le Service des Immatriculations, et l'acceptation de l'offre par le/la candidat-e. La [directive actuelle](#), pourrait avoir besoin d'être révisée.

SI-ETU, la nouvelle plateforme d'inscription étudiante, est en phase de test via la plateforme d'inscription en SDS depuis trois ans (exemple: voir Annexe 1 ci-dessous). Concrètement, via <https://candidatures-sds.unige.ch/fr-FR> l'entrée sur la plateforme se fait par switch edu-id. Il n'y a pas de demande d'information liée au genre ni de « formule de politesse » de type « Madame » « Monsieur ».

Une prévisualisation de l'adresse email produite serait en effet utile pour éviter des ajustements ultérieurs et devrait être proposée dans les développements futurs.

Question 2

Est-il envisagé de centraliser les procédures de changement de noms/genre d'usage sur le portail unige? Il y a déjà un bouton qui semble là précisément à cet effet, mais qui ne permet que de demander un changement de nom officiel.

Comme dit, les plateformes sont vouées à être remplacées début 2024.

Le dispositif actuel est le suivant :

1. Pour information, lors du processus d'engagement (GDE) du personnel, la question du nom/prénom d'usage est posée :

Nom d'usage

Souhaitez-vous disposer d'un nom d'usage ?(*) : Oui Non

Nom d'usage :

Prénom d'usage :

Motif pour le nom d'usage(*) :

Ainsi les membres du personnel peuvent éviter de remplir les formulaires décrits ci-dessous.

2. Durant la période d'activité des collaborateurs/trices

Sur le [portail collaborateurs/trices](#) « Données Personnelles » permet effectivement et uniquement la demande de modification des noms/prénoms officiels pour laquelle il est nécessaire de joindre des pièces d'identité et documents officiels.

Prénom, nom officiel  **MODIFIER**

Pour les demandes de changement noms/prénoms et genre d'usage la [procédure Mémento 0010](#) est applicable.

Prénom, nom d'usage  Informations sur les « Nom, Prénom » d'usage – voir Mémento administratif : **Utiliser un nom d'usage**

Améliorations immédiates possibles :

1. Même si l'application est bientôt obsolète, une demande va être faite pour retirer la mention Titre : « Madame » ou Titre : « Monsieur » sur les deux pages où elle apparaît.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE **GESTION DONNÉES INDIVIDUELLES**

Accueil **Données personnelles** Absences & Heures sup Données contractuelles Aide

← Données personnelles

Photo

 Information sur l'utilisation administrative de votre photo

Titre
Monsieur

Prénom, nom officiel Prénom, nom d'usage  **MODIFIER**

[prénom officiel] [nom officiel] [prénom d'usage] [nom d'usage]

2. Le lien internet vers la directive [procédure Mémento 0010](#) est va être ajouté sur la page « Données personnelles » à la place du point d'interrogation.

Pour les personnes engagées et actives en tant que collaborateurs/trices **et** étudiant-es, la mise à jour est effectuée de manière centralisée via les processus RH.

Le projet SI RH prévoit un portail dédié aux membres du personnel interactif et personnel permettant de demander, entre autres, la modification des données personnelles et également les nom/prénom/genre d'usage.

La possibilité de centraliser les procédures de changement de nom/prénom/genre d'usage sera liée aux systèmes d'interfaces et/ou d'échanges de données entre les SI RH et SI ETU. Une attention particulière sera portée pour que les étudiant-es et les collaborateurs/trices disposent des mêmes possibilités en matière de changement de nom, prénom et genre d'usage.

Question 3

Plus généralement, quels processus d'amélioration continue / récolte de feedback existent-ils (sur ce sujet et d'autres) ? Le rectorat a-t-il pu consulter des personnes concernées au moment de la mise-en-place ou de l'évaluation de ces procédures ?

Des personnes concernées ont été consultées lors de la mise en place et l'évolution de la directive nom, prénom, genre d'usage, procédure Mémento 0010.

Les utilisateurs/trices et partenaires RH sont associé-es aux différentes étapes de développement du nouveau SI RH afin de permettre d'exprimer les besoins et de participer à l'amélioration des processus/fonctionnalités RH.

Actuellement, le service des immatriculations ne procède pas à des récoltes de feedback à ce sujet mais les demandes et les remarques arrivent par de multiples voies.

Annexe 1 :

Portail de candidatures de la Faculté des sciences de la société

Bienvenue sur le nouveau portail de dépôt et suivi des candidatures pour les Masters et les certificats de la **Faculté des sciences de la société**.

Les explications pour candidater se trouvent à [cette adresse](#) pour les Masters, et à [cette adresse](#) pour les certificats.

Une fois vos différents documents réunis, complétez le formulaire sur ce site pour la/les formation(s) visée(s) de la manière suivante :

1. Cliquez au-dessus sur [Se connecter](#) ;
2. Créez un compte ou connectez-vous à [SWITCH edu-ID](#) ;
3. Sous l'onglet [Mes candidatures](#) ;
 - a. Créez une candidature pour une formation proposée ;
 - b. Téléversez vos documents partout où cela est demandé ; il est aussi possible de le faire en fin de processus. Vos fichiers doivent être au format pdf pour les documents, jpg pour les images et mp4 pour les vidéos ;
 - c. Payez les frais de candidature si cela vous est demandé ;
 - d. Soumettez votre candidature. Il ne vous sera alors plus possible de la modifier ;
4. Pour postuler à une autre formation, retournez sous l'onglet [Mes candidatures](#) et complétez avec les informations demandées ;
5. Une fois la candidature soumise, nous vous enverrons un e-mail dès qu'une action sera nécessaire sur le portail, p.ex. ajouter un document sous l'onglet [Mes demandes complémentaires](#) ou prendre connaissance de la décision sous l'onglet [Mes courriers officiels](#). Vérifiez régulièrement votre messagerie, notamment vos « spams » car nos messages s'y glissent parfois. Pour autant que les candidatures aient été complètes, les réponses commenceront à être rendues fin avril/début mai au plus tôt. Il ne sera pas fait de réponse aux messages concernant l'état d'avancement de votre dossier ;
6. Vous pouvez en tout temps vous reconnecter sur le portail pour vérifier s'il y a une demande de complément en cours ou si une décision y a été postée ;
7. Une fois votre ou vos demande(s) acceptée(s), il faut confirmer votre participation depuis le portail sous la section [Ma confirmation](#).

Candidature pour une autre faculté

Vous souhaitez postuler pour une formation d'une autre faculté que la Faculté des sciences de la société, ou pour un bachelor ? [Rendez-vous ici...](#)

Vos données personnelles

Les données personnelles des candidat-es sont traitées de manière strictement confidentielle dans le respect de la législation applicable en matière de protection des données. Pour plus d'information, se référer à la [Politique de protection des données personnelles](#) de l'UNIGE.

Connexion à: ADFS 

Description du service:
ADFS Université de Genève

SWITCH edu-ID

Email:

Mot de passe: 

[Mot de passe oublié?](#)
[Options pour protéger des données personnelles](#)

SWITCH



Genève, le 31 janvier 2023

Concerne : Question au rectorat de El Shaddai Abebe, Elif Ceylan, Eric Eigenmann, Corine Frischknecht, Iaroslav Gaponenko, Alessio Giarrizzo, Stéphanie Girardclos, Thomas M. M. Guibentif, Aurélien Roux, Tania San Jose, représentant-es des quatre corps

Représentation de l'Assemblée de l'Université lors des événements officiels de l'UNIGE

QUESTION

Traditionnellement, le-la Président-e de l'Assemblée de l'Université était invité-e à intervenir quelques minutes en introduction du Dies Academicus de notre institution. Depuis 2020, cette intervention a pris la forme d'une brève capsule vidéo. L'édition 2022 du Dies a vu la présence de l'Assemblée de l'Université réduite à une version abrégée du discours préparé par le Bureau, passée en 1 minute et suivie sans transition de deux interventions au même format par des lauréat-es de l'année.

Tout en reconnaissant les contraintes de temps qui s'appliquent dans ces sortes de circonstances et en admettant la difficulté que pouvait poser le report de l'élection pour la Présidence de l'Assemblée à la veille de la cérémonie, les signataires s'étonnent de cette représentation abrégée au Dies Academicus, dans une période où l'institution peine à mobiliser ses membres pour l'implication dans des instances participatives¹ et bien que le rectorat semble par ailleurs reconnaître la valeur de ces instances.

Saisissant cet exemple, nous souhaitons poser les questions suivantes concernant plus largement la visibilité des instances participatives au sein de l'institution:

1. Sur quelle base formelle ou informelle le protocole du Dies Academicus est-il défini chaque année? Quelle(s) raison(s) a(ont) mené à renoncer depuis 2020 à la présence d'un membre de l'Assemblée sur scène, malgré l'usage précédemment établi?
2. Comment le rectorat envisage-t-il d'améliorer la visibilité (et par là également les espaces d'expression et l'attractivité) des instances participatives lors des événements organisés sous sa responsabilité?

¹ Comme illustré par les taux de participation minimales lors des élections générales et le faible nombre de listes présentées, ce malgré un investissement indéniable de la part du service de communication pour vulgariser le fonctionnement des élections et de l'Assemblée.

REPONSE

1. Sur quelle base formelle ou informelle le protocole du Dies Academicus est-il défini chaque année ? Quelle(s) raison(s) a(ont) mené à renoncer depuis 2020 à la présence d'un membre de l'Assemblée sur scène, malgré l'usage précédemment établi?

La cérémonie du Dies Academicus est préparée tout au long de l'année, sous la direction du Rectorat en lien avec le CRD pour ses contenus académiques, et par le service de communication pour sa mise en œuvre technique et organisationnelle. La première étape, lancée dès la fin de l'année précédente, est la proposition des doctorats honoris causa par les Facultés, suivie dès le printemps par le choix du thème autour duquel la cérémonie s'articulera.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et par l'interdiction des événements ouverts au public ou, selon les périodes, la limitation très sévère des jauges. Ces décisions ont entraîné l'annulation de l'immense majorité des événements à travers le pays. Dans ce contexte difficile, le maintien du Dies Academicus s'est très vite imposé comme une nécessité, tant cette cérémonie est riche de sens et illustre les liens entre notre institution et la cité.

Les contraintes réglementaires ont dicté son passage en ligne. Afin de ne pas présenter une cérémonie dégradée, le Dies 2020 a donc été repensé pour un format digital, enrichi d'une retransmission en direct, puis en différé, sur diverses plateformes digitales et sur la télévision locale Léman Bleu, afin de toucher le public genevois, soutien essentiel de notre université. L'audience, limitée jusque-là à un public de 400 à 600 personnes en présentiel, a ainsi dépassé les 10'000 personnes. C'était un tournant dans l'organisation et la scénographie de la cérémonie, donnant une place plus importante aux aspects audio-visuels et valorisant l'audience extra muros.

Cette transformation a permis de redessiner les contours de la cérémonie, sans en altérer le contenu. Le retour du public en présentiel, encore partiel en 2021, était une évidence dès l'édition 2022, tant la richesse des échanges entre les différentes personnes présentes est importante. Le rythme et la forme de la cérémonie elle-même ont évolué sans que ses piliers ne soient remis en cause : remise des doctorats honoris causa, messages des instances universitaires et des autorités politiques.

L'alternance des interventions sur scène et sur grand écran lui ont donné un rythme nouveau et ont permis, par exemple, la mise en valeur des étudiant-es à travers un film qui leur était spécifiquement consacré et l'ouverture des intermèdes, jusque-là exclusivement musicaux, à la danse contemporaine ou à l'art lyrique. Les vidéos développées à cette occasion ont pu être diffusées largement, élargissant encore l'audience initiale.

L'alternance entre présence sur scène et sur grand écran s'étend aussi aux diverses interventions. Celles impliquant la remise d'un prix à un-e lauréat-e se déroulent en présentiel, tout comme l'intervention du Recteur, présent tout au long de la cérémonie et qui en accompagne les différentes phases, et celle de la Conseillère d'Etat. Les autres interventions sont réalisées en format vidéo, assurant la relance de l'intérêt du public dont les retours sur la longueur des éditions précédentes étaient clairement réservés.

L'audience élargie via la télévision et les plateformes internet bénéficie de cette diversité de formats et d'une réalisation technique dont les exigences ont fortement augmenté depuis 2019, dernière cérémonie organisée selon l'ancien format. Il est toutefois exact que la vidéo consacrée à l'intervention de la présidence de l'Assemblée a été réalisée dans des conditions difficiles, du fait de la vacance du poste, et a de ce fait perdu de son impact. Le Rectorat veillera bien sûr à corriger cet état de fait dès l'édition 2023.

2. Comment le rectorat envisage-t-il d'améliorer la visibilité (et par là également les espaces d'expression et l'attractivité) des instances participatives lors des événements organisés sous sa responsabilité ?

L'attractivité des instances participatives est une préoccupation pleinement partagée par le Rectorat. Les très faibles taux de participation aux élections des différents organes témoignent d'un engagement, mais aussi d'une connaissance, clairement insuffisantes au sein de notre communauté. Des efforts importants ont déjà été consacrés à relever ce défi, que ce soit en simplifiant les processus de vote avec l'introduction du vote électronique qui facilite la participation de tous et toutes, ou par le biais de campagnes de sensibilisation qui doivent à l'évidence être renforcées. La présence des représentant-es des instances lors de certaines manifestations publiques, comme c'est déjà le cas au Dies, est un autre levier possible. Cette pratique a toutefois ses limites si l'on souhaite préserver l'intérêt et la présence du public avec les contraintes qui sont celles de l'événementiel : nombre d'intervenant-es, durée de l'événement, format retenu, etc.

Le Rectorat encourage fortement le développement de pistes concrètes pour l'amélioration de la visibilité et de la notoriété des instances participatives, qui pourraient être étudiées conjointement par des représentant-e de l'Assemblée et du service de communication.